Les Chalets du Granon

Chalets du Granon (©S.Morattel)

Le hameau du Granon correspond aux chalets d'estive de la commune de Val des Prés. Relativement peu fréquentée, la piste qui s'élève progressivement en lacets à travers le bois de l'Infernet en fait un itinéraire très agréable.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 4 h

Longueur : 8.7 km

Dénivelé positif : 520 m

Difficulté : Moyen

Type : Aller-retour

Thèmes : Flore, Histoire et architecture, Pastoralisme, Point de vue

Itinéraire

Départ : Parking du pont de la Draye
Arrivée : Parking du pont de la Draye
Communes : 1. Val-des-Prés

Profil altimétrique

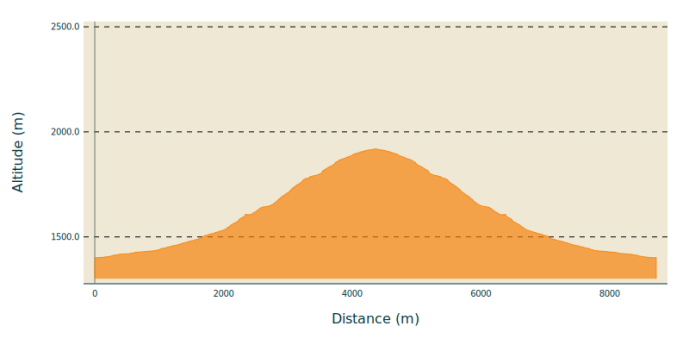

Altitude min 1401 m Altitude max 1919 m

A l’extrémité de Val des Prés, se garer juste après le pont de la Draye. Un parking se trouve sur la gauche.

1. Refranchir le pont sur la Clarée, pour rejoindre la Route de Granon, petite route bitumée qui donne accès aux dernières maisons le long de la rivière.

2. Poursuivre sur cette piste environ 150 mètres : les champs enneigés de la Draye se dévoilent, il faudra alors prendre la deuxième bifurcation de gauche (à cette bifurcation, d'anciens panneaux en bois indiquent de garder les chiens en laisse).

3. La piste forestière s'élève alors lentement dans une forêt de sapins jusqu'au hameau du Granon. Pour les plus téméraires, il est possible de couper en empruntant un petit sentier qui traverse les différents lacets de la piste jusqu'au hameau.

4. Les premiers vieux chalets du Caro apparaissent, annonçant la proximité des chalets du Granon, avec en leur centre la Chapelle Saint-Jean-Baptiste.

   Il est possible de poursuivre la piste jusqu’au Col du Granon , mais attention, la piste ne sera peut-être pas tracée. De l'autre côté se dévoile la vallée de la Guisane et la vaste station de Ski de Serre Chevalier . Comptez alors 1000 mètres de dénivelés et 3h45 de montée.

   La redescente se fait par le même itinéraire.

Sur votre route...

Toutes les informations pratiques

Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter.
En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette enquête.

Recommandations

Chapeau/casquette pour s'abriter du fort ensoleillement. Lunettes de soleil, crème solaire, plusieurs litres d'eau et bâtons de marche.

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking la Draye

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de la Clarée
Hameau de Ville-Haute, 05100 Névache

claree@hautesvallees.com
Tel : (+33) 4 92 20 02 20
http://www.claree-tourisme.fr

Source